



Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 25 mai 2023

Quartier : CHANTOISEAU

Compte rendu

Séance à 20h00

Elus présents : Liliane Bross, Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline

12 riverains sont présents.

Un couple nouvellement installé rue des écoles annonce qu'il fait bon vivre dans notre commune malgré les travaux.

- *M. le Maire explique que l'objectif est de pouvoir se déplacer dans notre ville à pied par des liaisons tranquilles. Il avoue qu'il est difficile de calmer les automobilistes qui accélèrent.*

Le marché du samedi remporte les félicitations des usagés. Un bémol : il n'y a pas suffisamment de place pour se garer et aussi, la place de stationnement PMR vers les WC publics est occupée par un ou des commerçants.

Les riverains constatent que la présence du garde-champêtre aux abords de l'école Chantoiseau à l'heure de la rentrée du matin est bénéfique. Il y a moins de stationnements anarchiques.

Hébergements touristiques :

Qu'en est-il de l'hôtel ?

- *M. le Maire explique que la situation est difficile. On ne sait pas quel sera l'avenir de cet hôtel. C'est une entreprise privée, la commune n'a pas de moyen d'action.*
- *Le gîte communal (ex. gîte du randonneur) rue des casernes est fréquemment loué.*
- *Une aire de stationnement pour les camping-cariste est en projet à l'entrée de la ville.*

Qu'est-ce que la voie verte ?

- *M. le Maire explique que c'est une voie partagée piétons, vélos, poussettes. Le projet est de relier Belfort à Giromagny, de relier la maison de santé et le quartier des Fougerêts au centre ville. Les travaux seront terminés cet automne. La piste rue de l'Abattoir est une voie partagée avec les automobilistes.*

Dans un deuxième temps une voie verte Etueffont/Giromagny verra le jour. Il sera possible de relier Rougegoutte en quelques minutes.

Eclairage public :

L'extinction de l'éclairage public à 23h est appréciée. Mais pourquoi une telle intensité lumineuse à la maison de santé la nuit ? Pourquoi l'Espace de la Tuilerie reste allumé ?

- *Les médecins de la maison de santé reçoivent les urgences jusqu'à minuit. L'éclairage est donc utile pour les usagers. L'intensité a été récemment réduite.*
- *Pour l'Espace de la Tuilerie c'est le SDIS qui a préconisé l'installation d'un éclairage de sécurité périphérique.*

Pourquoi la gendarmerie est-elle éteinte la nuit ?

- *Giromagny et Lachapelle S/S Rougemont sont des antennes de la gendarmerie de Belfort. Les militaires sont présents jusqu'à 17h30 ensuite la gendarmerie de Belfort prend le relais.*

Pourquoi l'éclairage public du haut de la rue de la 1ere DFL fonctionne jusqu'à minuit (au lieu de 23h) depuis le passage à l'heure d'été ?

- *M. le Maire explique que l'horloge qui gère les lampadaires est obsolète. Des réglages restent encore à faire et prennent un peu de temps car les déplacements ponctuels des entreprises coutent cher et on essaie donc de regrouper les actions. (NDLR : depuis le 25 mai, cette section d'éclairage public s'éteint à 23h mais s'allume à 21h alors que la luminosité est encore suffisamment élevée).*

A propos de l'église :

Pourquoi un échafaudage devant la porte de l'église ?

- *M. le maire répond qu'il protège les paroissiens des morceaux d'ardoise qui pourraient se détacher de la toiture du clocher dans l'attente d'une réparation.*

Pourquoi un des cadrans du clocher ne fonctionne pas ?

- *M. le Maire répond qu'il y a un problème de sécurité au niveau du plancher pour accéder au 4^{ème} cadran. Il n'est donc pas possible de le réparer pour l'instant.*

Il est suggéré de repeindre l'intérieur de l'église.

Pourquoi ne pas poser des panneaux photovoltaïques sur le toit ?

- *M. le Maire annonce que le coût de la réfection du clocher est d'environ 115 000 euros et qu'une étude globale de stabilité de l'ouvrage sera commandée prochainement avant toute intervention.*

A propos des écoles :

Qu'en est-il des écoles Docteur Benoit et Joseph Lhomme ?

- *M. Le Maire répond que l'école Docteur Benoit ouvrira pour la rentrée de septembre 2023. Pour le bâtiment de l'ancienne école Lhomme, les étages devraient être transformés en logements. Le RDC serait utilisé par les ST de la commune et les associations.*

Il faudra ensuite s'intéresser à l'école Chantoiseau qui est surdimensionnée pour le nombre d'élèves accueillis. Le coût de l'entretien de ce bâtiment est très élevé comme l'est celui de l'école Lhomme. La rénovation des bâtiments scolaires est donc une priorité.

Que se passe-t-il au niveau du chauffage de l'école Chantoiseau ? est-ce normal que les températures soient aussi basses à l'école Chantoiseau ?

- *M. le maire répond que durant l'année 2022, le prix du gaz a été multiplié par 4. Les dépenses énergétiques des trois écoles qui représentent plus de la moitié des dépenses de chauffage de la commune auraient consommé près du quart du budget communal si aucune action n'avait été conduite. Il a donc été nécessaire de rechercher des voies*

Compte rendu de la réunion de quartier Chantoiseau du 25 mai 2023

d'économie en ajustant les horaires des chaudières (les locaux des écoles ne sont utilisés que 20% du temps hebdomadaire). Il a fallu un temps d'ajustement pour trouver les bons horaires et l'importante inertie thermique des bâtiments a causé des soucis de réglage notamment pour le lundi matin. Par ailleurs de mauvaises habitudes ont été prises du temps de l'énergie pas chère et il convient à présent de se rapprocher des prescriptions nationales qui sont d'assurer une température de 19 °C pendant les temps de présence.

- *En outre la chaudière du petit cours est tombée en panne au mois d'avril et n'a pas pu être réparée car les pièces ne sont plus disponibles.*

Pourrait-on faire un parking dans la cour de l'école Chantoiseau ?

- *M. le maire répond que c'est une hypothèse qui a été envisagée mais il semble plus judicieux de placer cette hypothèse dans le cadre d'une restructuration d'ensemble des bâtiments.*

Circulation, voirie :

- Il est rapporté des excès de vitesse faubourg de France.
- En haut de la rue des prés Heyd, il manque un panneau interdit de tourner à droite (*NDR : après vérification, le panneau est présent quelques mètres avant le stop.*)
- La place de stationnement devant le n° 19 de la rue du Tilleul gêne la visibilité pour démarrer au stop de la sortie de la rue Four à chaux.
- Rue de la Savoureuse : le mur de soutien de la parcelle AB 200 en mauvais état laisse s'écouler la terre sur la chaussée de la rue de la Savoureuse ceci à chaque événement pluvieux et depuis plusieurs mois. (Attention ! A cette période de l'année, la fissure entre les pierres n'est pas visible car elle est masquée par la végétation.)
- Comme chaque année, les ronces de la parcelle n° AB 232 s'installent sur la chaussée de la rue Savoureuse.
- Le stationnement est-il autorisé sur les trottoirs aux abords des écoles ?
 - *Non bien sûr.*
- Est-il possible d'installer des quilles sur les trottoirs de la rue des écoles pour empêcher le stationnement ?
 - *Plusieurs paramètres sont à prendre en compte et la réflexion sur les aménagements de cette rue se poursuivent.*
- Pourquoi la rue des écoles n'est-elle pas déneigée ?
 - *Trois intervenants se partagent le déneigement. Le Département pour les routes départementales, un prestataire avec un circuit défini, les services techniques de la commune. L'accès à l'école Chantoiseau doit en principe être déneigé pour 8h00.*
- Remarques : beaucoup de personnes âgées ne peuvent plus déneiger le trottoir. Peut-on obtenir de l'aide ?
 - *M. le maire répond que des actions ont été menées dans ce sens mais il est aujourd'hui très difficile de trouver des volontaires pour effectuer le déneigement des particuliers. Un appel sera relancé dans le journal communal avant le prochain hiver.*

L'ancien SPAR :

- M. le Maire indique que le bâtiment de l'ancien SPAR (1000 m2) a vocation à devenir une halle couverte destinée à accueillir des manifestations, des fêtes, des marchés, en liaison directe avec le parc du Paradis des Loups. Une étude est en cours pour équiper la toiture de panneaux solaires.

Rue du Tilleul :

- M. le Maire annonce que la rue du Tilleul sera concernée par l'enfouissement de la ligne à haute tension part ENEDIS. (Travaux d'Auxelles à Lepuix) .

DEMANDES	
Place De Gaulle	Rendre disponible, le samedi matin, jour du marché, la place PMR située à l'entrée de la place de Gaulle. Elle est occupée par un marchand.
Rue du Tilleul	Supprimer une place de stationnement devant le n° 19 qui gêne la visibilité en sortant de la rue du Four à Chaux.
Eglise	Repeindre l'intérieur
Rue de la Savoureuse	Faire réparer, le mur de soutien de la parcelle AB 200 qui se détériore sérieusement.
	Couper les ronces et végétation
Rue des écoles	Installation de quilles anti-stationnement

La séance s'est terminée à 22H30, suivie du pot de l'amitié.